

SECHE ENVIRONNEMENT

Société anonyme au capital de 1.571.546,40 euros Siège social : Lieu-dit « Les Hêtres » -53811 Changé 306 917 535 RCS Laval

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 AVRIL 2023

Rapport spécial du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires aux fins de l'informer sur la réalisation des opérations d'achat d'actions qu'elle a autorisées dans le cadre d'un programme de rachat

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2022 a, par le vote de sa treizième résolution, conformément aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, autorisé le Conseil d'administration à procéder, pendant une période de 18 mois, à l'achat par la Société de 10 % maximum des actions composant le capital social de la Société à un prix maximum de 90 euros par action.

Cette délégation, consentie pour une durée de 18 mois, a mis fin à celle précédemment accordée par la quatorzième résolution de l'Assemblée générale du 30 avril 2021.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, le Conseil d'administration vous rend compte des opérations effectuées par la Société sur ses propres actions pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2022 :

Situation au 31 décembre 2022	
Nombre de titres achetés, cédés, transférés depuis le début du programme (avril)	101 478
Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0,67 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	52 913
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	2 753 020
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2022 (1) (en euros)	4 751 587

(1) Sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2022, soit 89,80 euros.

Le Conseil d'administration